

# Linguistique et pragmatique cognitive. L'exemple de la référence temporelle

Jacques Moeschler

Département de linguistique

Université de Genève

## 1. Introduction

Dans cet article, j'aimerais présenter une contribution récente de la pragmatique à la linguistique. Les raisons de la nécessité d'une telle contribution tiennent à ce qu'à l'heure actuelle, en France et sur le continent européen, une grande confusion règne autour de la pragmatique. Cette confusion tient à plusieurs raisons :

- I. La pragmatique a été le point de convergence d'opposants à la syntaxe et à la sémantique formelles; par comparaison avec les États-Unis, on rappellera l'émergence, dans le milieu des années soixante-dix, d'un courant anti-chomskien nommé *functionalism* (cf. Grossman R.E., San L.J. & Vance T.J. (eds) 1975)<sup>1</sup>.
- II. L'émergence de la pragmatique en France dans les années soixante-dix a correspondu à l'apogée de la théorie des actes de langage, notamment dans sa version searlienne. Celle-ci a d'ailleurs trouvé un allié dans la sémantique générative, qui a donné des explications pragmatiques de faits syntaxiques (tag-questions, wh-imperatives, indirect speech acts, etc., cf. Cole & Morgan 1975).
- III. La tradition linguistique française, notamment issue des travaux de Benveniste, avait forgé les concepts qui permettaient de sortir du

---

<sup>1</sup> Ceci ne veut pas dire que la pragmatique s'est mieux développée sur le nouveau continent que sur l'ancien. Elle s'y est plutôt développée comme une pragmatique linguistique que comme une théorie complémentaire et disjointe de la linguistique.

structuralisme dominant, concepts qui relèvent de la pragmatique (cf. le concept d'«énonciation», et son importance dans les travaux de Ducrot et de Culioli).

En d'autres termes, les thèses «fonctionnalistes» ont été confortées d'une part par la philosophie du langage (plus précisément la théorie des actes de langage) et d'autre part par la tradition structuraliste issue de Benveniste, sans pour autant permettre l'émergence d'une théorie pragmatique cohérente et complète<sup>2</sup>.

Cela dit, le tableau que je viens de présenter ne devrait pas mener à une image confuse de la pragmatique. Si confusion il y a aujourd'hui autour de ce domaine des sciences du langage, c'est que d'autres facteurs sont responsables de la dispersion et de l'éclatement de la pragmatique.

- A. **La conception codique de la communication.** La linguistique structurale a tenté de définir la langue comme un code. À l'inverse, la tradition issue de Grice, par exemple, a montré le rôle des inférences dans la communication et introduit, en plus du modèle du code, un deuxième modèle, inférentiel, de la communication (cf. Reboul & Moeschler 1998a).
- B. **Le refus d'explications externes.** La linguistique structurale s'est caractérisée par une formidable capacité à donner des solutions internes à des problèmes complexes. Très souvent, cela a conduit à une division du travail, que l'on retrouve notamment dans les grandes dichotomies saussuriennes. Le refus d'explications externes a conduit notamment à ne pas mêler la langue à ce qui lui est extérieur, comme le **contexte** et la **cognition**. Or l'usage du langage implique les facultés cognitives centrales, et l'accès à des représentations du monde.
- C. **Le refus du réductionnisme.** Le refus du réductionnisme peut paraître surprenant, car la linguistique s'est constituée sur des postulats réductionnistes. On rappellera que la stratégie réductionniste consiste à ne pas recourir à un niveau d'organisation supérieur s'il est possible

---

<sup>2</sup> En fait, les approches «pragmatiques» se sont plutôt définies en réaction aux approches formelles en linguistique (généraliste et montagovienne).

d'expliquer un phénomène à partir des éléments qui le composent. La syntaxe, la morphologie et la phonologie se sont ainsi constituées sur la base d'une stratégie réductionniste (on cherche les catégories grammaticales, morphologiques et phonologiques minimales pertinentes). Dès lors, on aurait pu supposer que la stratégie réductionniste s'appliquerait à la pragmatique, c'est-à-dire que la pragmatique allait se donner des unités minimales isomorphes aux unités linguistiques. Les théories pragmatiques classiques, qui se sont fondées sur la théorie des actes de langage, ont pourtant procédé de manière réductionniste : on renvoie ici à la définition de l'acte illocutionnaire comme une relation fonctionnelle entre une force illocutionnaire et un contenu propositionnel, chacune de ces catégories ayant un correspondant linguistique (préface performative, phrase complétive) ou encore à la différence entre *phrase* et *énoncé* chez Ducrot (1984).

Pourquoi alors la pragmatique n'a-t-elle pas utilisée une stratégie réductionniste ? La réponse que je propose est la suivante : parallèlement à l'émergence de la théorie des actes de langage, est apparue une problématique liées aux travaux de sociolinguistes et d'ethnométhodologues sur la conversation. La pragmatique linguistique, fondée sur la théorie des actes de langage, s'est donc dirigée dans une voie contraire au réductionnisme, puisque les unités qu'elle fondait étaient supérieures à la phrase (on peut renvoyer par exemple aux analyses de discours de Labov 1978, de Sinclair & Coulthard 1975 et aux travaux genevois, cf. Roulet et al. 1985, Moeschler 1985).

Ce que j'aimerais proposer, dans cet article, c'est une autre conception de la pragmatique, conception relevant de la tradition gricéenne. Je montrerai pourquoi cette tradition adopte les thèses inverses de la pragmatique continentale, à savoir refuse une conception strictement codique de la communication, accepte les explications externes, et relève de la stratégie réductionniste. Je donnerai ensuite une illustration de la manière de traiter un problème lié à la référence temporelle, qui a été traité traditionnellement par les théories de l'aspect et des temps verbaux. Je terminerai enfin en mettant cette approche en perspective en indiquant quelles sont les problématiques qui peuvent s'en dégager.

## 2. Les débuts de la pragmatique : Grice et les implicatures

On peut considérer que des progrès substantiels se produisent dans une discipline scientifique lorsque apparaissent de nouveaux paradigmes. La linguistique de la deuxième moitié du siècle a permis de mesurer les changements, quantitatifs et qualitatifs, provoqués par l'émergence du paradigme chomskien. Certains esprits penseront qu'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de parler d'émergence d'un paradigme nouveau pour la pragmatique. Mais je pense que cette position, généralement peu argumentée, est contestable. Un paradigme nouveau a émergé dans le milieu des années soixante-dix, à la suite des travaux du philosophe Paul Grice (cf. Grice 1989). Ce paradigme n'a pas été reconnu comme tel par la linguistique en France, parce que le domaine alors recouvert par la pragmatique correspondait quasi-exclusivement à la théorie des actes de langage.

La tradition inaugurée par Grice a provoqué une coupure entre la linguistique et la pragmatique, ce que n'impliquait pas la théorie des actes de langage. En effet, la théorie des actes de langage (cf. Searle 1972 et 1982) est une **théorie conventionnaliste** de la signification. Elle suppose d'une part que des conventions, ou des règles, définissent les marqueurs de force illocutionnaire, et d'autre part que chaque acte illocutionnaire est exprimable linguistiquement (cf. le principe d'exprimabilité de Searle) ou tout au moins explicitable à l'aide d'une phrase performative explicite : par exemple, on peut passer conventionnellement de «*Je viendrai demain*» à «*Je te promets que je viendrai demain*».

La coupure entre la linguistique et la pragmatique provoquée par la théorie gricéenne peut s'expliquer de la manière suivante :

- A. Les faits sémantiques relèvent des aspects vériconditionnels de l'énoncé, alors que les faits pragmatiques sont non-vériconditionnels : ils ne déterminent pas la valeur de vérité de l'énoncé.
- B. Les aspects pragmatiques du sens (les implicatures) sont déclenchés par un principe général, le principe de coopération, et par le respect ou l'exploitation de maximes de conversation (quantité, qualité, relation,

manière), qui décrivent des processus rationnels plutôt que les aspects linguistiques des énoncés.

C. Le succès de la communication verbale dépend du caractère intentionnel du message et des inférences tirées par le destinataire : sur la base des principes généraux de communication, celui-ci fait des inférences non-démonstratives et le résultat de ces inférences, si la communication est réussie, correspond aux intentions du locuteur.

Cette conception de l'usage du langage, de la communication et des processus d'interprétation des énoncés a provoqué un bouleversement de la linguistique. Elle implique en effet une séparation, définie par la **vériconditionnalité**<sup>3</sup>, entre les aspects sémantiques (donc linguistiques) et les aspects pragmatiques du sens. Elle permet aussi (et c'est dans ce sens que les développements empiriques de la pragmatique sont les plus spectaculaires<sup>4</sup>) de simplifier la sémantique, et *a fortiori*, la linguistique. Ainsi, admettre les hypothèses générales de la pragmatique revient à restreindre les domaines de la linguistique et à donner des explications générales, pragmatiques, à des faits de sens. Cette stratégie a permis, par exemple, de donner des solutions nouvelles aux questions traditionnelles de la présupposition, des échelles linguistiques, des connecteurs logiques, des anaphores discursives et associatives, etc. Mais loin de satisfaire le linguiste, cette stratégie réductionniste a généralement été refusée.

La séparation de la pragmatique et de la linguistique s'est précisée et explicitée par l'émergence d'une approche nouvelle, développant sur certains points la théorie de Grice, et s'en éloignant sur d'autres : c'est la théorie de la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1989).

---

<sup>3</sup> La notion de vériconditionnalité recouvre, plus simplement, les conditions qui rendent vraie ou fausse une phrase. Cette notion n'est pas linguistique au départ, mais vient de la logique et de la philosophie.

<sup>4</sup> On reverra aux travaux de Horn (1989), Gazdar (1979) et Levinson (1983).

### 3. La théorie de la pertinence et ses rapports à la linguistique et aux sciences cognitives

J'aimerais rappeler un point très important pour mon propos : la pragmatique a émergé dans un contexte anti-chomskien, et a fortiori, anti-cognitivist<sup>5</sup>. Or la théorie de la pertinence est une théorie de l'interprétation des énoncés qui se situe dans le cadre des approches cognitivistes, et notamment dans le cadre de la théorie des facultés de Fodor (1986), et qui adopte également les principales hypothèses de Chomsky sur le langage. Ainsi, la théorie de la pertinence fait des hypothèses sur la pragmatique différentes de celles qu'ont faites les linguistes. Comment expliquer cela ? Et quelles sont les hypothèses de la théorie de la pertinence ? Commençons par la deuxième question.

La théorie de la pertinence fait deux hypothèses fortes, l'une sur la cognition, l'autre sur la communication :

1. L'hypothèse sur la cognition est que l'esprit humain est orienté vers la recherche de **pertinence**; en d'autres termes, les processus cognitifs ne sont pas aveugles, ils sont pilotés vers la recherche d'**effets cognitifs**, ce qui explique que des **efforts cognitifs** (attention, traitement de l'information) soient mobilisés dans la communication.
2. La deuxième hypothèse est que la communication verbale est un processus ostensif-inférentiel. La communication verbale est **ostensive** parce que les actes de communication sont des comportements intentionnels : le locuteur a une intention informative qu'il atteint par la reconnaissance par le destinataire de son intention communicative; la communication est **inférentielle**, parce que pour atteindre l'intention informative du locuteur, le destinataire doit faire des inférences non

---

<sup>5</sup> J'adopte ici la thèse de Gardner (1993) selon laquelle les sciences cognitives ont pour date de naissance le symposium sur la théorie de l'information du MIT en novembre 1956, durant lequel trois conférences importantes ont eu lieu : l'une du psychologue Miller, la seconde du linguiste Chomsky et la troisième des informaticiens Newell et Simon.

démonstratives, et donc accéder à des informations sur le monde (informations contextuelles) pour construire leurs prémisses.

La communication ostensive-inférentielle met au centre de l'interprétation des énoncés d'une part des **opérations logiques** d'un format spécifique (les opérations logiques sont déductives et ne contiennent que des règles d'élimination, pour éviter les inférences triviales) et d'autre part des **connaissances sur le monde** fonctionnant comme prémisses. Ces informations proviennent des plusieurs sources : l'environnement physique, le traitement des énoncés précédents, mais aussi les informations accessibles sous les entrées encyclopédiques des concepts qui sont encodés linguistiquement.

On voit ainsi pourquoi la théorie de la pertinence est à la fois une théorie cognitive et une théorie pragmatique :

A. C'est une théorie cognitive parce qu'elle explique comment les informations nécessaires au traitement des énoncés sont stockées (dans les mémoires à long, moyen et court terme) et accessibles par le système cognitif.

B. C'est une théorie pragmatique, parce qu'elle explique comment les informations fournies par les phrases, qui ne suffisent pas pour accéder à l'intention communicative du locuteur, sont augmentées de connaissances sur la situation. En d'autres termes, la théorie de la pertinence soutient que l'interprétation des énoncés est sous-déterminée linguistiquement.

On peut maintenant répondre à la question de savoir pourquoi la linguistique, non restreinte à la phonologie, la syntaxe et la sémantique, a refusé cette approche □ d'une part la théorie de la pertinence met au centre des processus de compréhension le **contexte**; d'autre part, elle réduit sensiblement la contribution linguistique à l'interprétation des énoncés. La première proposition est rejetée pour des raisons de principe : le contexte est extérieur au langage, il ne peut pas faire l'objet d'une définition précise (il est par définition variable et non délimité) et son recours ne peut être qu'aventureux. La deuxième proposition minimise le rôle des informations linguistiques pour l'interprétation des énoncés; or, la tradition linguistique s'est caractérisée par

l'insistance avec laquelle elle a tenté de démontrer en quoi les faits de langue déterminaient l'interprétation des énoncés et des discours.

#### 4. Un problème empirique à cheval sur la linguistique et la pragmatique : les inférences directionnelles

Voici le problème dont j'aimerais parler. Il existe un type d'inférence très banale, qui concerne la direction du temps entre les événements décrits dans le discours<sup>6</sup>. Schématiquement, les événements peuvent être ordonnés dans le sens du discours (l'ordre des événements est parallèle à l'ordre du discours), ou au contraire être ordonnés dans le sens inverse (l'ordre des événements est l'inverse de l'ordre du discours). Dans le premier cas de figure, on parle d'**ordre temporel**, de relation de **Narration**, ce que je résumerai par la notion d'*inférence en avant*. Dans le deuxième cas, on parle d'**inversion temporelle**, d'**inversion causale**, de relation d'**Explication**, et je nommerai cette relation *inférence en arrière*. Voici deux exemples prototypiques, où (1) implique une inférence en avant et (2) une inférence en arrière<sup>7</sup> :

(1) Max a poussé Jean. Il est tombé.

(2) Jean est tombé. Max l'a poussé.

Avant de commenter plus avant ces énoncés, j'aimerais faire trois remarques :

---

<sup>6</sup> J'assume ici une position réaliste : les énoncés décrivent des entités du monde, états ou événements. Ceci correspond à une simplification des catégories de Vendler (1967), qui distingue *états*, *activités*, *accomplissements* et *achèvements*, simplification que l'on trouve en DRT, en SDRT et dans la sémantique des événements (cf. respectivement Kamp & Reyle 1993, Asher 1993 et Parsons 1990).

<sup>7</sup> Nous ne discutons ici que de l'interprétation de cas apparaissant dans des données écrites, neutralisant ainsi les effets de la prosodie sur les interprétations à l'oral. Cela dit, si la prosodie joue un rôle dans l'interprétation des énoncés (par exemple en ce qui concerne la désambiguïsation), c'est en tant qu'information procédurale, à savoir information facilitant le traitement de l'information linguistique. Ceci explique pourquoi la règle causale *pousser-tomber* décrite au § 6, est une règle de défaut, qui est soumise à des conditions pragmatiques (i.e. sur le monde).

A. Ces deux relations ont, dans les analyses de discours, défini de manière prototypique deux types de discours (cf. Labov 1978, repris dans Reinhart 1986) : rapporter des événements dans l'ordre de leur occurrence est prototypique du **récit**, alors que le faire dans l'ordre inverse est typique des **discours explicatifs ou argumentatifs**, dans lesquels on justifie un fait, une énonciation, etc. Je ne me prononcerai pas sur le statut des relations inférentielles relativement au type de discours, puisque ce qui m'intéresse, c'est au contraire d'expliquer quels sont les facteurs, linguistiques et non linguistiques, qui déterminent telle ou telle interprétation.

B. Les inférences en avant et en arrière n'épuisent pas les relations temporelles que les événements peuvent avoir les uns avec les autres dans le discours. Un événement peut être une partie d'un autre événement, à savoir être en relation d'inclusion, il peut être en relation de recouvrement (partiel) ou encore il se peut qu'aucune relation temporelle ne soit décidable, ce que montrent respectivement les exemples (3) à (5) :

(3) Jean entra dans le salon. Marie téléphonait.

(4) La pluie commença à tomber lorsque nous sortions du cinéma.

(5) Cette année, nous avons écrit un livre, refait les chambres des enfants, et aménagé les caves.

C. Enfin, si nous parlons d'*inférence directionnelle* pour (1) et (2), c'est qu'aucune indication linguistique ne nous invite à tirer l'une ou l'autre interprétation : (i) le passé composé est compatible avec la direction en avant et en arrière; (ii) si l'ordre des énoncés a un rôle à jouer dans l'interprétation temporelle en avant, cette interprétation est défaite ou annulée en (2); (iii) enfin, la relation causale entre les prédicats «*pousser*» et «*tomber*», si on peut en formuler une, n'est certainement pas une règle linguistique : il n'est pas dans le sens du verbe «*pousser*» d'impliquer que le patient tombe ou est tombé, ce que montrent les exemples (6)<sup>8</sup> :

---

<sup>8</sup> Au § 6, nous associons au concept *pousser* une règle conceptuelle (causale) de type *pousser-tomber*. Cette règle, pour être active, doit être validée par d'autres informations, ce que

- (6) a. Max a poussé Paul du coude. Il voulait lui montrer quelque chose.  
 b. Max a poussé Paul, mais il n'a pas réussi à le faire bouger.  
 c. Max a poussé Paul jusqu'à son lit.

La question est donc la suivante : comment savons-nous qu'en (1), c'est la lecture temporelle en avant qui doit être tirée, et qu'en (2), c'est la lecture explicative, en arrière, qui doit l'être ? Si nous réussissons à obtenir ces interprétations, c'est que nous les avons obtenues à la suite d'un processus inférentiel.

Dans la suite de cet article, je vais tenter de montrer que cela est bien le cas, et je le ferai en montrant comment les indications linguistiques auxquelles nous pourrions avoir recours, comme les temps verbaux et les connecteurs, sont en fait des indications soumises à validation contextuelle. Mais avant d'examiner le détail de ces faits, j'aimerais revenir sur l'idée que (1) et (2) n'ont qu'une lecture, à savoir, respectivement la lecture temporelle (en avant) et la lecture explicative (en arrière). Reprenons ces deux exemples□

- (1) Max a poussé Jean. Il est tombé.  
 (2) Jean est tombé. Max l'a poussé.

La lecture en avant de (1) et la lecture en arrière de (2) sont préférées. Par *lecture préférée*, je désigne l'interprétation qui vient le plus rapidement à l'esprit, étant données les informations communiquées par l'énoncé et les informations accessibles dans la situation. Nous examinerons tout à l'heure les raisons des lectures préférées de (1) et de (2). Mais essayons maintenant d'imaginer des contextes qui permettent des interprétations non préférées, à savoir l'interprétation en arrière de (1) et l'interprétation en avant de (2). Commençons par cette dernière.

- I. **Lecture en avant de (2)** : Cette lecture est possible si la situation décrite par l'énoncé correspond à l'ordre des événements suivant : 1. Jean tombe; 2. Max pousse Jean. On peut très bien se représenter cette situation dans le

---

montrer (6b), où le deuxième segment («mais il n'a pas réussi à le faire bouger□») annule l'interprétation causale. En (6a), c'est un autre concept qui est en jeu (*x pousse y du coude*), et en (6c) également (*x pousse y jusqu'à z*).

contexte suivant : Jean, qui est un enfant imprudent, court dans la forêt. Il se prend les pieds dans une racine et tombe. Max, qui l'accompagne, constatant que Jean a la cheville foulée, le pousse jusqu'au pied d'un arbre, avant d'aller chercher de l'aide. Ceci peut être partiellement explicité par l'énoncé (7) :

- (7) Jean est tombé en se prenant les pieds dans une racine. Max l'a poussé jusqu'au pied de l'arbre.

En (7), seule l'interprétation en avant est possible. On remarquera que dans cette interprétation, une information est annulée : l'information conceptuelle, reliant les concepts *pousser* et *tomber*. L'information fournie par le discours (l'ordre des événements est parallèle à l'ordre du discours) est confirmée. Nous voyons déjà ici un type de conflit possible entre deux types d'information de nature différente, qui reçoit, dans la lecture explicative préférée de (2), une solution inverse (c'est l'information conceptuelle qui domine). En tout état de cause, il convient de souligner que si (7) donne accès à l'interprétation temporelle, ce n'est pas le cas de (2) : si le locuteur veut communiquer quelque chose comme (7), il prend le risque de ne pas se faire comprendre en énonçant (2).

**II. Lecture en arrière de (1) :** Peut-on imaginer que (1) puisse communiquer la lecture en arrière ? Pour ce faire, il faudrait défaire non seulement la relation conceptuelle *pousser-tomber*, mais aussi le principe de discours qui privilégie la lecture narrative. Ici, la possibilité pour le destinataire d'accéder au contexte de (7) (*Jean, qui est un enfant imprudent, court dans la forêt. Il se prend les pieds dans une racine et tombe. Max, qui l'accompagne, constatant que Jean a la cheville foulée, le pousse jusqu'au pied d'un arbre, avant d'aller chercher de l'aide*) ne suffit pas : tel quel, (1) ne peut pas représenter cette situation. En revanche, il faut en expliciter certains aspects, comme en (8), pour que la lecture en arrière soit possible :

- (8) Max a poussé Jean jusqu'au pied de l'arbre. Il est tombé en se prenant les pieds dans une racine.

Résumons. (1) et (2) donnent lieu chacun à une lecture préférée, respectivement la lecture en avant et la lecture en arrière. Cependant, avec des modifications informationnelles (linguistiques et contextuelles), les lectures

inverses sont possibles. La question est dès lors la suivante : pourquoi accédons-nous plus facilement à la lecture temporelle pour (1) et à la lecture explicative pour (2), et pourquoi la lecture temporelle de (2) est plus difficile et la lecture explicative de (1) impossible ? Pour répondre à cette question, il nous faut examiner les différentes manières d'exprimer ces relations que la langue nous autorise.

### 5. Les temps verbaux, les connecteurs et les prédicats d'action

Jusqu'à présent, nous n'avons examiné que deux exemples, au passé composé. Si l'on examine maintenant non pas l'ensemble des temps du passé, mais les combinaisons de passés simples et de plus-que-parfaits, nous obtenons le paradigme suivant, avec les lectures notées IAV pour *inférence en avant* et IAR pour *inférence en arrière* :

- |   |   |            |
|---|---|------------|
| (9) Max poussa Jean. Il tomba.              | □ | IAV        |
| (10) Jean tomba. Max le poussa.             | □ | IAV        |
| (11) Max poussa Jean. Il était tombé.       | □ | IAR        |
| (12) Jean tomba. Max l'avait poussé.        | □ | IAR        |
| (13) Max avait poussé Jean. Il tomba        | □ | IAV        |
| (14) Jean était tombé. Max le poussa.       | □ | IAV        |
| (15) Max avait poussé Jean. Il était tombé. | □ | IAV        |
| (16) Jean était tombé. Max l'avait poussé.  | □ | IAV ou IAR |

Les résultats semblent concordants, sauf pour le dernier exemple qui laisse les deux lectures possibles. Ces données permettent de faire les hypothèses suivantes□

- A. Le passé simple dans la deuxième phrase implique IAV.
- B. Le plus-que-parfait dans la deuxième phrase implique IAR, sauf si la première phrase est au plus-que-parfait.

On notera que la règle B explique correctement les lectures IAV de (15) et de (16), mais n'explique pas la lecture IAR de (16). On peut ainsi reformuler B de la manière suivante :

B'. Le plus-que-parfait dans la deuxième phrase implique IAR. Si la première phrase est au même temps, IAV est ou possible ou préféré, selon les relations conceptuelles entre prédicats.

Cela signifie qu'il faut expliciter la relation entre les concepts : la règle conceptuelle implicitement utilisée jusqu'à présent est la suivante :

C. a. Par défaut, la séquence  $\square(\text{POUSSER}, x, y) \dots (\text{TOMBER}, y) \square$  a la lecture IAV.

b. Par défaut, la séquence  $\square(\text{TOMBER}, x) \dots (\text{POUSSER}, y, x) \dots \square$  a la lecture IAR.

Cette règle est annulée, notamment en (11), (14) et (16). Cela tient au fait que les combinaisons entre temps verbaux et prédicats d'action peuvent avoir des directions temporelles divergentes. Avant d'aller plus loin, résumons les situations rencontrées jusqu'ici :

n° exemple	prédicat 1	TV 1	prédicat 2	TV 2	lecture préférée	lecture non préférée
(1)	a poussé	PC	est tombé	PC	IAV	IAR
(2)	est tombé	PC	a poussé	PC	IAR	IAV
(9)	poussa	PS	tomba	PS	IAV	-
(10)	tomba	PS	poussa	PS	IAV	-
(11)	poussa	PS	était tombé	PQP	IAR	-
(12)	tomba	PS	avait poussé	PQP	IAR	-
(13)	avait poussé	PQP	tomba	PS	IAV	-
(14)	était tombé	PQP	poussa	PS	IAV	-
(15)	avait poussé	PQP	était tombé	PQP	IAV	-
(16)	était tombé	PQP	avait poussé	PQP	IAR	IAV

Compliquons maintenant les exemples, en introduisant deux connecteurs, «*et*» et «*parce que*». Nous obtenons les séries d'exemples suivants, avec leurs interprétations :

(1') Max a poussé Jean **et** il est tombé.  $\square$  IAV

(2') Jean est tombé **et** Max l'a poussé.  $\square$  IAV

- (9') Max poussa Jean **et** il tomba. □ IAV  
 (10') Jean tomba **et** Max le poussa. □ IAV  
 (11') ?? Max poussa Jean **et** il était tombé. □ IAV  
 (12') ?? Jean tomba **et** Max l'avait poussé. □ IAV  
 (13') Max avait poussé Jean **et** il tomba. □ IAV  
 (14') Jean était tombé **et** Max le poussa. □ IAV  
 (15') Max avait poussé Jean **et** il était tombé. □ IAV  
 (16') Jean était tombé **et** Max l'avait poussé. □ IAV

Le test est clair : les résultats sont toujours IAV, quels que soient les temps verbaux combinés. Quelques cas cependant sont problématiques, mais ceux-ci demandent des lectures subjectives : c'est le cas de (11') et (12'). La seule lecture possible est IAV, mais il faut dans ce cas envisager le deuxième événement d'une part comme ultérieur au premier (à cause de «**et**») et le représenter à partir d'une point de référence qui est ultérieur à sa référence temporelle. Cette lecture n'est pas impossible, mais assez complexe et cognitivement très coûteuse.

Qu'en est-il maintenant de «**parce que**». Reprenons toujours les mêmes séries d'exemples :

- (1'') Max a poussé Jean, **parce qu'**il est tombé. □ IAR  
 (2'') Jean est tombé, **parce que** Max l'a poussé. □ IAR  
 (9'') Max poussa Jean, **parce qu'**il tomba. □ IAV  
 (10'') Jean tomba, **parce que** Max le poussa. □ IAR  
 (11'') Max poussa Jean, **parce qu'**il était tombé. □ IAR  
 (12'') Jean tomba, **parce que** Max l'avait poussé. □ IAR  
 (13'') Max avait poussé Jean, **parce qu'**il tomba □ IAV  
 (14'') Jean était tombé, **parce que** Max le poussa. □ IAR  
 (15'') Max avait poussé Jean, **parce qu'**il était tombé □ IAR  
 (16'') Jean était tombé, **parce que** Max l'avait poussé □ IAR

Tous les énoncés donnent IAR, sauf (9'') et (13''), qui illustrent un emploi non pas causal, mais inférentiel de «**parce que**» (cf. Moeschler 1989 et 1996).

Schématiquement, un emploi inférentiel de «*parce que*» introduit une relation causale de gauche à droite, et non de droite à gauche : en termes d'inférences directionnelles, cela veut dire que les emplois causaux de «*parce que*» correspondent à des IAR, alors que les emplois inférentiels correspondent à des IAV.

Quelles conclusions tirer de ces observations ? On voit qu'il y a une hiérarchie entre les informations fournies par les énoncés : les connecteurs dominent sur les temps verbaux, et les temps verbaux dominent sur les relations conceptuelles. Cela signifie que les contenus procéduraux dominent sur les contenus conceptuels.

## 6. Contenus conceptuels, contenus procéduraux et traits directionnels

Il nous faut maintenant introduire une distinction importante, entre contenus conceptuels et contenus procéduraux. Nous avons vu que les interprétations en avant et en arrière dépendaient d'informations liées aux temps verbaux, aux connecteurs et aux prédicats. Très schématiquement, un temps comme le PS semble être associé de manière préférentielle à l'inférence en avant (IAV), alors que le PQP déclenche l'inférence en arrière (IAR). De même, le connecteur «*et*» est lié à IAV, et le connecteur «*parce que*» à IAR. Ces contenus sont procéduraux, en ce sens qu'ils n'ont pas de contenu conceptuel. En d'autres termes, les contenus qui les définissent ne pas associées à des concepts comme «*l'événement est antérieur au moment de la parole*» (PS), «*l'événement est antérieur au point de référence*» (PQP), «*l'événement introduit est chronologiquement postérieur à un événement préalable dans le discours*» («*et*») ou encore «*l'événement introduit est la cause de l'événement antérieurement introduit dans le discours*» («*parce que*»). Si ces concepts avaient un contenu conceptuel, alors il faudrait envisager que les interprétations IAV et IAR seraient associés à toutes leurs occurrences. Mais, manifestement, cela n'est pas le cas : on trouve des suites de passés simples qui ne font pas avancer le temps, comme en (17), et des suites de plus-que-parfaits qui font avancer le temps, comme en (18) :

(17) Marie **chanta** le récitatif et Jean l'**accompagna** au piano.

(18) Ce mardi de juin où il fut assassiné, l'architecte Lamberto Garrone regarda plus d'une fois l'heure.

Il **avait commencé** en ouvrant les yeux dans l'obscurité de sa chambre, où les volets hermétiquement clos ne laissaient pas filtrer le moindre rayon de lumière. Pendant que sa main, maladroite d'impatience, remontait le cordon à la recherche de l'interrupteur, il **avait tremblé**, absurdement, qu'il ne fût trop tard, déjà trop tard pour téléphoner.

Fruttero & Lucentini, *La femme du dimanche*, Paris, Seuil, 1973, 7.

Par ailleurs, les relations causales entre les prédicats «*pousser*» et «*tomber*» ne sont pas de l'ordre de l'implication logique ou de l'implication sémantique : il y a par contre une relation conceptuelle, causale, entre les contenus conceptuels de ces prédicats, ce que l'on peut représenter de la manière suivante<sup>9</sup> :

**Règle conceptuelle *pousser-tomber***

□POUSSER, x, y□ cause □TOMBER, y□

Nous ferons l'hypothèse que les contenus conceptuels sont associés aux catégories lexicales, à savoir aux verbes, aux noms et aux adjectifs, et que les contenus procéduraux sont associés aux catégories non-lexicales, notamment les déterminants, les temps verbaux, les pronoms, certains adverbes et certaines conjonctions (notamment ceux et celles qui fonctionnent comme connecteurs)<sup>10</sup>.

La distinction entre contenu procédural et contenu conceptuel (cf. Reboul & Moeschler 1998a) demande à expliciter la manière dont les informations encodées dans les catégories non lexicales (les contenus procéduraux) se combinent avec les informations encodées dans les catégories lexicales (les contenus conceptuels). Notre hypothèse est que les contenus procéduraux dominant (i.e. sont plus forts que) les contenus conceptuels. Nous reviendrons sur cette affirmation lorsque nous introduirons la notion d'hypothèse

---

<sup>9</sup> Le statut de cette règle est typiquement ce qu'on appelle dans la sémantique du discours une règle de défaut (Asher 1993, Lascarides 1993, Lascarides & Asher 1993).

<sup>10</sup> Nous sommes ici relativement prudent. Tous les adverbes n'ont pas un contenu procédural : les adverbes de manière, notamment, ont certainement un contenu conceptuel; de même, toutes les conjonctions ne sont pas associées à un contenu procédural : certaines conjonctions (*que, si*) sont sous-catégorisées par les verbes et n'ont pas de contenu du tout.

contextuelle. Ce que l'on peut déjà dire, c'est que tant les informations conceptuelles que les informations procédurales permettent de faire des hypothèses sur la direction de l'inférence. C'est à ce titre que nous allons introduire la notion de **trait directionnel**.

Supposons maintenant que les contenus procéduraux reçoivent une direction intrinsèque : ils nous disent quelle est la direction du temps dans le discours. Sous cette hypothèse, nous dirons que le PS a le trait [iav], le PQP le trait [iar], «*et*» le trait [IAV] et «*parce que*» le trait [IAR]. Maintenant, nous pouvons supposer aussi que la force de ces traits, fournis par les contenus procéduraux des morphèmes grammaticaux, n'a pas le même poids, ou la même valeur : certains, comme ceux des connecteurs, sont plus forts que d'autres. Nous dirons ainsi que les connecteurs ont des traits forts (IAV ou IAR), et que les temps verbaux ont des traits faibles (iav ou iar).

Comment ces traits se combinent-ils ? En d'autres termes, comment, dans le traitement d'un énoncé, peut-on combiner les différentes directions associées à chacun des morphèmes et des lexèmes ? Répondre à cette question implique que l'on fixe certains principes de compatibilité entre traits directionnels :

- I. Un trait directionnel fort annule un trait faible si leurs directions sont opposées.
- II. Pour être actif, et imposer sa direction à l'énoncé, un trait faible ou un ensemble de traits faibles doit être validé par un trait fort de même direction.
- III. Aucune direction temporelle ne peut être tirée de traits faibles de même direction.

Avant de voir comment ces principes sont actifs, il me faut résumer ici les différentes informations qui déclenchent un trait fort ou faible :

- A. L'ordre des énoncés, par défaut, reçoit le trait faible [iav<sub>D</sub>].
- B. Les temps verbaux ont des traits faibles : [iav] pour le PS, [iar] pour le PQP.
- C. Les connecteurs ont des traits forts : [IAV] pour «*et*», [IAR] pour «*parce que*».

D. Les concepts intervenant dans les règles conceptuelles causales ont des traits faibles : par exemple, *pousser* déclenche le trait [iav] dans la séquence [pousser...tomber...]

Cet ensemble d'informations supportant les traits directionnels doit être complété par un dernier ensemble d'information supportant les traits directionnels les hypothèses contextuelles. Les hypothèses contextuelles sont simplement les représentations à forme propositionnelle (i.e. complètes) accessibles dans l'environnement cognitif des interlocuteurs et nécessaires au traitement des informations linguistiques (à ce titre, elles sont un sous-ensemble de toutes les informations accessibles au destinataire constituant le contexte d'interprétation de l'énoncé). Notre thèse est que les hypothèses contextuelles sont non seulement nécessaires pour valider les informations directionnelles encodées sous A-D, mais aussi les plus fortes, ce que nous notons simplement de la manière suivante :

E. Les hypothèses contextuelles ont des traits forts.

Ce dernier point mérite deux commentaires.

- 1) Nous faisons l'hypothèse que pour qu'une interprétation soit le cas, à savoir pour qu'un énoncé ou une suite d'énoncés reçoive une interprétation en avant ou une interprétation en arrière, il faut que les traits forts ou faibles qui résultent de leur traitement soient validés par une hypothèse contextuelle. Une hypothèse contextuelle est donc une information construite sur la base des informations fournies dans l'environnement cognitif mutuel du locuteur et de l'interlocuteur, dont la fonction est de valider la direction de la relation inférentielle.
- 2) Ensuite, si les hypothèses contextuelles sont non seulement des traits forts, mais en plus les traits les plus forts, on pourrait alors se demander si s'il ne faudrait pas distinguer non pas deux valeurs de traits, mais quatre
  - a) les traits de force 1 associés aux contenus conceptuels
  - b) les traits de force 2 associés aux temps verbaux
  - c) les traits de force 3 associés aux connecteurs
  - d) les traits de force 4 associés aux hypothèses contextuelles.

En fait, une telle description serait codique, et que peu informationnelle sur la langue. Notre système est plus informatif et économique, car il est basé sur la distinction entre trois types d'informations ☐

1. les informations contextuelles *vs* linguistiques ☐
2. les informations linguistiques conceptuelles *vs* procédurales ☐
3. les informations procédurales incorporées *vs* non-incorporées morphologiquement.

Le format d'interprétation est dès lors le suivant. Chaque phrase va combiner les traits directionnels qui la composent, que ces traits proviennent des temps verbaux, de connecteurs, ou de règles conceptuelles. Lorsqu'une phrase se combine à une autre phrase dans le discours, les traits vont aussi se combiner, en fonction des principes de compatibilité ci-dessus. Si l'on revient aux exemples (1) et (2), repris en (19) et en (20), on obtient les résultats suivants :

- (19) a. Max a poussé Jean. <[ia<sub>v<sub>D</sub></sub>], [ia<sub>v<sub>PC</sub></sub>], [ia<sub>v<sub>pousser-tomber</sub></sub>]>  
 b. Il est tombé. < [ia<sub>v<sub>D</sub></sub>], [ia<sub>v<sub>PC</sub></sub>]>
- (20) a. Jean est tombé. <[ia<sub>v<sub>D</sub></sub>], [ia<sub>v<sub>PC</sub></sub>]>  
 b. Max l'a poussé <[ia<sub>v<sub>D</sub></sub>], [ia<sub>v<sub>PC</sub></sub>], [ia<sub>r<sub>pousser-tomber</sub></sub>]>

En (19), aucun trait fort ne valide la direction, mais tous les traits sont compatibles. Si l'énoncé est modifié par «*et*», le trait fort qui lui est associé valide les traits faibles en avant, mais il faut encore qu'une hypothèse contextuelle confirme cette direction. Une telle hypothèse est donnée en (21) ☐

- (21) Si Max a poussé Jean, alors Jean est tombé.

Si (21) est accessible et active, alors le résultat global pour (19) est IAV, et l'interprétation en avant est tirée.

Qu'en est-il maintenant de (20) ? Les choses sont plus complexes, car les traits donnés par les expressions procédurales contredisent le trait fourni par la règle

conceptuelle causale<sup>11</sup>. Mais aucune conclusion ne peut être tirée sans accès à une hypothèse contextuelle. L'hypothèse contextuelle qui valide l'interprétation en arrière est la même qu'en (21), car aucune inférence ne peut connecter causalement le fait de tomber et le fait de pousser.

Si l'on revient maintenant aux énoncés contenant un connecteur, on voit pourquoi, dans la plupart des cas, la direction est univoque : le trait fort du connecteur permet de choisir parmi l'ensemble des traits faibles la bonne direction, et il suffit que l'une ou l'autre hypothèse contextuelle, compatible avec la direction du connecteur, soit accessible pour que l'interprétation en avant ou en arrière soit le cas<sup>12</sup>.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer cette analyse des directions temporelles du discours ? On peut affirmer que la direction temporelle du discours est le résultat d'indications fournies par des contenus conceptuels, des contenus procéduraux, et que l'inférence tirée est le résultat de la compatibilité des traits directionnels entre eux et de la confirmation de l'une ou l'autre direction par l'accès à une hypothèse contextuelle. On peut ainsi tirer deux conclusions principales :

- A Les informations linguistiques doivent être confirmées par des informations contextuelles.
- B. Les informations encodées linguistiquement fournissent soit des contenus conceptuels, soit des contenus procéduraux, les contenus procéduraux dominant les contenus conceptuels.

---

<sup>11</sup> Par convention, nous associons le trait de la règle conceptuelle au concept dénotant la cause, et la direction dépend de la position respective du causant et du causé. Ici, comme l'ordre est [TOMBER, x)...(POUSSER, y, x)] le trait associé à *pousser* est [iar].

<sup>12</sup> La présence de «[et]» en (20) («Jean est tombé et Max l'a poussé») rendrait l'accès à l'hypothèse contextuelle (21) très difficile, car cela voudrait dire que le trait fort en avant du connecteur [IAV<sub>ET</sub>] devrait être annulé au profit du trait [IAR<sub>HC</sub>] donné par (21).

## 7. Un programme de recherche en pragmatique

L'intérêt d'une théorie scientifique est lié au programme de recherche qu'elle permet de projeter. J'aimerais indiquer ici quels sont les problèmes qui peuvent faire l'objet de recherches futures dans le paradigme théorique qui vient d'être esquissé, et qui devraient permettre de penser de manière originale les rapports entre la linguistique et la pragmatique :

- I. La première question concerne les rapports entre **compositionnalité** et **contextualisation**. L'hypothèse que nous avons présentée est que les processus d'interprétation combinent des informations linguistiques et des informations contextuelles. Or la manière dont ces combinaisons opèrent, selon la nature des contenus (conceptuels et procéduraux), ainsi que l'accès au contexte, n'est pas triviale. On peut en effet supposer que les concepts procéduraux sélectionnent des contextes de manière plus ou moins forte. Une description explicite de la nature des contenus procéduraux, et des principes d'accès aux contextes reste cependant à faire.
- II. La combinaison de contenus procéduraux, comme par exemple des connecteurs entre eux, de temps verbaux et de connecteurs ou de la négation, suppose non seulement une théorie de la compatibilité, mais aussi une théorie de la compositionnalité des contenus procéduraux. Les principes de ces deux théories restent à formuler.
- III. Une troisième problématique concerne le problème de la catégorisation linguistique, et notamment les rapports entre catégorie grammaticale (lexicale et non lexicale) et type de contenu (conceptuel et procédural). Cette question doit être complétée par celle des rôles ou des fonctions thématiques, puisque les contenus conceptuels, impliqués dans les règles conceptuelles, déterminent les fonctions de leurs arguments.
- IV. Enfin, le but est de construire une théorie du discours, basée sur les mouvements directionnels associés aux contenus conceptuels et procéduraux. Cette théorie doit non seulement expliquer les interprétations directionnelles entre énoncés dans le discours, mais aussi expliciter des critères d'interprétabilité des énoncés, liés aux contextualisations accessibles et aux mouvements directionnels inférés.

Notamment, la théorie du discours doit permettre de différencier clairement, en ce qui concerne les inférences directionnelles, les interprétations préférées (IAV et IAR pour les exemples (1) et (2)) des interprétations non préférées (respectivement IAR et IAV pour ces exemples)<sup>13</sup>.

De telles directions de recherche peuvent sembler *a priori* irréalistes ou spéculatives. On peut néanmoins signaler que la perspective présentée ici est bien engagée en ce qui concerne la référence temporelle et la représentation des événements, et notamment sur les questions liées aux rapports entre temps verbaux et négation (cf. Saussure 1997a, 1997b et 1998), sur les questions concernant le rôle des connecteurs temporels dans les relations entre événements (cf. Kozłowska 1998), sur l'usage interprétatif des temps verbaux (cf. Sthioul 1998), ainsi que sur la description des contenus procéduraux (connecteurs et temps verbaux, cf. notamment Luscher & Sthioul 1996 et Luscher 1998)<sup>14</sup>. En second lieu, la perspective pragmatique qui la fonde a pour ambition une théorie de l'usage du langage et une théorie du discours. Ces théories sont explicitées dans Reboul & Moeschler (1998a) et Reboul & Moeschler (1998b).

## Références

- Asher N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Cole P. & Morgan J.J. (eds), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New York, Academic Press.
- Ducrot O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

---

<sup>13</sup> Nous renvoyons, pour la présentation générale de la théorie pragmatique du discours, à Reboul & Moeschler (1998b), et pour une présentation générale des questions liées à l'interface entre référence temporelle et discours à Moeschler et al. (1998, chapitre 13).

<sup>14</sup> Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de deux projets de recherche financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (projets n° 1214-043124.95 et 1213-047012.96). Pour les résultats de ces projets, voir Moeschler et al. (1998).

- Fodor J.A. (1986), *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.
- Gardner H. (1993), *Histoire de la révolution cognitive*, Paris, Payot.
- Gazdar G. (1979), *Pragmatics*, New York, Academic Press.
- Grice H.P. (1989), *Studies in the Ways of Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Grossman R.E., San L.J. & Vance T.J. (eds) (1975), *Papers from the Parasession on Functionalism*, Chicago, Chicago Linguistic Society.
- Horn L. (1989), *A Natural History of Negation*, Chicago, University of Chicago Press.
- Kamp H. & Reyle U. (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.
- Kozłowska M. (1998), «Bornage, télélicité et ordre temporel», in Moeschler J. et al., *Le temps des événements*, chapitre 10, Paris, Kimé, 221-244.
- Labov W. (1978), «La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative», in *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Minuit, 289-335.
- Lascarides A. (1993), «Knowledge, causality and temporal representation», *Center for Cognitive Studies*, Edinburgh.
- Lascarides A. & Asher N. (1993), «Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment», *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.
- Levinson S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Luscher J.M. (1998), «Procédure et interprétation du Passé Composé», in Moeschler J. et al., *Le temps des événements*, chapitre 8, Paris, Kimé, 181-196.
- Luscher J.M. & Sthioul B. (1996), «Emplois et interprétations du Passé Composé», *Cahiers de Linguistique Française* 18, 187-217.
- Moeschler J. (1985), *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier.
- Moeschler J. (1989), *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- Moeschler J. (1996), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, A. Colin.
- Moeschler J. et al. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé.
- Parsons T. (1990), *Events in the Semantics of English*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.
- Reboul A. & Moeschler J. (1998a), *La pragmatique aujourd'hui*, Paris, Seuil (Points).
- Reboul A. & Moeschler J. (1998b), *Pragmatique du discours*, Paris, A. Colin.

- Reinhart T. (1986), «Principes de perception des formes et organisation temporelle des textes narratifs», *Recherches Linguistique* 14/15, 45-92.
- Roulet E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- Saussure L. de (1997a), *Une approche inférentielle de la référence temporelle des énoncés négatifs*, mémoire de DES, Université de Genève.
- Saussure L. de (1997b), «Passé simple et encapsulation d'événements», *Cahiers de Linguistique Française* 19, 323-344.
- Saussure L. de (1998), «Le temps dans les énoncés négatifs», in Moeschler, J. et al., *Le temps des événements*, chapitre 12, Paris, Kimé, 271-291.
- Sthioul, B. (1998), «Temps verbaux et point de vue», in Moeschler J. et al., *Le temps des événements*, chapitre 9, Paris, Kimé, 197-220.
- Searle J.R. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- Searle J.R. (1982), *Sens et expressions*, Paris, Minuit.
- Sinclair J.McH. & Coulthard R.M. (1975), *Towards an Analysis of Discourse*, Oxford, Oxford University Press.
- Sperber D. & Wilson D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Vendler Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca (NY), Cornell University Press.